

COMMUNIQUE

Le 19 janvier 2014, s'est déroulée au siège de l'Autorité de régulation, en présence de madame Zohra Derdouri, Ministre de la poste et des technologies de l'information et de la communication (MPTIC), du Président et des membres du Conseil et du Directeur Général de l'Autorité de régulation ainsi que du Directeur général d'Algérie poste, la cérémonie de remise du chèque de compensation au titre de l'année 2012, des déficits causés à Algérie Poste par la délivrance du service universel postal confié par le Gouvernement à l'opérateur postal historique.

Il s'agit de la délivrance à tous les citoyens, à un prix abordable, de services postaux d'une qualité spécifiée dans le cahier de charges du service universel conclu par Algérie poste avec l'Etat.

Ces services portent notamment sur :

- la collecte, l'acheminement et la distribution des lettres jusqu'à 2 kilogrammes et des colis postaux jusqu'à un plafond de 20 kilogrammes
- les pensions et mandats sociaux
- les cécogrammes (lettres des non voyants) et télégrammes.

Après le discours inaugural de madame la Ministre et celui du Président de l'Autorité de régulation, dans lesquels il a été souligné la nécessité de développer le service universel postal par l'amélioration de la qualité de service qu'il implique et où l'accent a été mis sur son importance dans le renforcement d'une économie postale inclusive et intégratrice grâce à l'adoption prochaine par le MPTIC, en concertation avec l'Autorité de régulation et l'opérateur postal, d'une politique du service universel et d'un plan de déploiement pluriannuel de ce dernier sur le territoire, monsieur Mohand El Aïd Mahloul, Directeur Général d'Algérie Poste, a reçu solennellement des mains de madame la Ministre, le chèque de compensation émis par l'Autorité de régulation au profit de son établissement.

Monsieur Mahloul a, dans une courte allocution, exprimé sa gratitude à madame la Ministre d'avoir bien voulu honorer de sa présence la cérémonie, de même qu'il a remercié l'Autorité de régulation pour les efforts déployés par elle dans le traitement de

ce dossier. Il a déclaré en outre avoir perçu cette compensation comme un encouragement à déployer plus d'efforts dans la délivrance d'un service universel de meilleure qualité et s'est engagé en son nom propre et au nom des employés d'Algérie Poste, à y veiller.